

Communiqué de presse

## Le HCR salue le démarrage du rapatriement volontaire des réfugiés tchadiens du Darfour

20 décembre 2017

Les autorités administratives et traditionnelles de la région de Sila dans la sous-préfecture de Moudeina, dans l'est du Tchad, ont accueilli 301 rapatriés tchadiens en provenance du Soudan le mardi 19 décembre 2017 dans un centre de transit érigé dans le village dont des habitants sont également venus nombreux pour souhaiter la bienvenue à leurs compatriotes.

Sur place, il y avait également une forte présence des humanitaires composée notamment du personnel du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ainsi que du partenaire ADES, une ONG tchadienne qui s'occupe de la prise en charge immédiate des rapatriés. La police tchadienne était présente pour assurer la sécurité ainsi que d'autres formalités d'usage.

Il s'agit du premier groupe de plus de 4.000 réfugiés tchadiens vivant dans la région soudanaise du Darfour, qui ont fait le choix de rentrer chez eux après plus d'une décennie d'exile.

Dans le cadre de l'accord tripartite signé en Mai dernier, le HCR et les gouvernements du Soudan et du Tchad ont commencé à faciliter leur rapatriement volontaire en les transportant et leur apportant une assistance en espèce, en articles ménagers et en matériaux de construction. Cet appui est destiné à faciliter la réintégration des rapatriés dans leurs villages d'origine au Tchad.

En 2017, trois convois sont programmés pour rapatrier environ 1000 réfugiés. Ils seront accueillis au centre de transit de Moudeina, dans la région de Sila, dans l'est du Tchad. Certains s'installeront dans ce village tandis que les autres iront vers d'autres localités de la région qu'ils avaient fui à cause de la situation sécuritaire qui y prévalait entre 2005 et 2007.

Ce mouvement de rapatriement volontaire se poursuivra en 2018 vers d'autres destinations de la même région de Sila. « Les réfugiés pourraient choisir d'aller s'établir où ils souhaitent au Tchad », a expliqué Peggy Pensi-a-Maneng Chef de la Sous-délégation du HCR à Goz-beida.

Pour le premier convoi les autorités traditionnelles et administratives de la région se sont mobilisées pour souhaiter la bienvenue à leurs compatriotes et leur expliquer les dispositions prises pour faciliter leur réintégration au Tchad.

Le HCR appuie les gouvernements tchadien et soudanais à veiller à ce que les réfugiés soient bien préparés au processus de retour et de réintégration et à ce que leurs besoins de protection juridique et physique soient assurés.

Le processus de rapatriement volontaire comprend un contrôle médical, des mesures de protections contre la violence sexuelle et sexiste et d'autres risques de protection pendant le transport et pendant la période de réintégration dans leurs villages.

Le HCR travaillera également avec le gouvernement du Tchad et d'autres partenaires pour améliorer la fourniture de services de base dans les zones de retour.

Le Représentant du HCR au Tchad, Mbili Michel Ambaoumba, s'est félicité « de l'arrivée de ce premier convoi et des deux autres qui sont annoncés avant la fin de l'année, ajoutant que c'est le fruit des efforts conjugués des autorités du Soudan et du Tchad, et du personnel du HCR ainsi que leurs partenaires dans les deux pays ».

Pour M. Ambaoumba, ce retour volontaire au Tchad « dans la sécurité et la dignité, constitue la solution durable par excellence pour ces réfugiés qui ont passé plus d'une décennie en exil. ».

Pour sa part le Secrétaire General de la région de Sila représentant le Gouverneur a salué ce retour tout en assurant que « le gouvernement tchadien dans la mesure de ses possibilités soutiendra ces rapatriés pour s'intégrer dans leurs communautés pour recommencer une vie normale ». Il a par ailleurs lancé un appel aux organismes qui ont toujours accompagné le Tchad à poursuivre sans relâche leurs activités. « Je pense naturellement au HCR, qui fait déjà beaucoup pour prendre en charge les réfugiés soudanais » a-t-il ajouté.

Au mois de mai dernier, un accord tripartite a été signé entre le gouvernement de la République du Tchad, le gouvernement de la République du Soudan et le HCR qui fournit le cadre légal pour le rapatriement volontaire des réfugiés tchadiens souhaitant retourner dans leur pays.

Les réfugiés tchadiens qui opteront de rester au Darfour continueront à bénéficier de la protection internationale.

Le Tchad est lui-même un important pays d'accueil de réfugiés avec plus de 410 000 personnes originaires principalement du Darfour, de la République centrafricaine et du Nigéria vivant principalement dans les camps de l'est, du sud et du lac, dans l'ouest du pays.

**Contacts médias:**

A Goz Beida, Ibrahima Diane [diane@unhcr.org](mailto:diane@unhcr.org) +235 65 27 47 75

